

# PAS DE QUESTIONS SANS RÉPONSES

**Projet de socle et outils du SNES-FSU disponibles en ligne, débats lors des heures d'information syndicale et des demi-journées banalisées. Il faut maintenant que chacun s'exprime et renseigne le questionnaire ministériel en ligne (lien reçu sur les boîtes professionnelles).**

Rappelons les principaux enjeux de cette consultation : en finir avec la logique du socle de 2005 et de son livret personnel de compétences, affirmer l'importance de la structuration du second degré en disciplines scolaires constituées et d'un projet global de formation permettant aux élèves de construire une culture commune.

Suite à cette consultation seront élaborés de nouveaux programmes scolaires pour le collège, le socle se voulant un cadre d'écriture de ces nouveaux programmes.

Malgré la lourdeur du questionnaire, il est particulièrement important de renseigner les parties C et E (facultative) du questionnaire

ministériel, même si le découpage du socle en de multiples composantes n'est sans doute pas la meilleure façon de consulter la profession sur un projet qui se veut global.

Si vous ne souhaitez pas répondre à certaines questions posées, il vaut mieux répondre NSP (ne se prononce pas), plutôt que de ne pas répondre, afin que vos réponses aux autres questions soient prises en compte.

Incitez vos collègues en collège et en lycée à renseigner le questionnaire, et n'oubliez pas de nous renvoyer une synthèse des débats en utilisant le vademecum du SNES-FSU : <http://www.snes.edu/Consultation-socle-commun.html> ■ Sandrine Charrier

## SUITE AUX INTERVENTIONS DU SNES-FSU

- Les personnels de l'AEFE vont recevoir un lien pour répondre à la consultation.
- Les personnels qui n'ont pas encore répondu à l'enquête vont recevoir un nouveau lien sur leur boîte professionnelle d'ici à la semaine prochaine.
- Si la date officielle de clôture du questionnaire est le 18 octobre, l'accès au questionnaire en ligne sera possible jusqu'au 22 octobre.

### BILAN DES PROGRAMMES DE 2008 LA PROFESSION A RÉPONDU PRÉSENT

Merci aux milliers de collègues qui ont répondu aux enquêtes disciplinaires du SNES-FSU sur le bilan des programmes du collège, mis en place depuis 2008, et sur des pistes de propositions. Le syndicat rendra ce bilan public, notamment sur son site.

Fort du travail mené en commun avec les collègues sur les contenus et les pratiques depuis de nombreuses années, en lien avec les conditions d'exercice du métier, le SNES-FSU portera ce bilan auprès du Conseil supérieur des programmes.

## SOCLE COMMUN ÉCHO DES CONSULTATIONS...

**Les premières demi-journées banalisées sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ont eu lieu dans plusieurs départements ou académies.**

La profession s'est engagée dans la consultation, malgré quelques « dysfonctionnements ».

Si certains chefs d'établissement ou DASEN ont tenté d'imposer des débats sur le conseil école-collège ou sur la continuité primaire-collège, dans beaucoup d'établissements des débats importants ont eu lieu, en particulier sur les modes d'évaluation des élèves et sur leurs différentes finalités. La plupart des discussions se sont soldées par une réaffirmation du rejet du LPC par la profession.

### Des débats importants

Dans de nombreux cas, les enseignants ont renseigné le questionnaire dans la foulée, même si le grand nombre de connexions a bloqué la

plateforme d'accès. Rappelons que la demi-journée banalisée a été accordée par le ministère pour mener le débat collectif et non pour remplir le questionnaire qui, lui, est individuel. Les personnels en lycée ne peuvent mener ce débat collectif, aucune demi-journée banalisée n'étant organisée dans les lycées malgré nos demandes.

### Les lycées et des langues oubliés

Or, la question du socle commun concerne aussi l'articulation Troisième-Second et, à terme, l'écriture des programmes du lycée. Si les collègues de lycée peuvent renseigner le questionnaire ministériel en ligne, ils ne peuvent pas indiquer leur discipline ni préciser qu'ils sont CPE. Quant aux enseignants



de langues anciennes en collège, ils ne peuvent s'identifier que comme enseignant de français, oubli significatif dans le contexte actuel de fusion des CAPES de lettres modernes et classiques...

Attaché à l'unité et à la cohérence du second degré, le SNES-FSU appelle tous les personnels à continuer de faire vivre les débats dans les établissements et à renseigner le questionnaire ministériel en s'appuyant notamment sur les documents qu'il a mis en ligne : [www.snes.edu/Questionnaire-socle-commun-pistes.html](http://www.snes.edu/Questionnaire-socle-commun-pistes.html) ■

Sandrine Charrier